



6/ Nous avons quelques personnes avec une grande fragilité et des pathologies importantes qui nécessitent repos, calme et pas de stress. Pensez-vous que ces travaux sur plusieurs mois et l'activité qui va en résulter n'est pas d'impacts importants sur leur santé ? Nuisances sonores, poussières ... Il y a également de jeunes enfants qui sont habitués au calme de notre coin et qui pourraient être perturbés par ce vacarme incessant. C'est malheureusement un cheminement vers de graves problèmes de santé et de comportements.

7/ Nous avons également des questionnements sur la pollution de l'air, les poussières dégagées par les engins, et les produits chimiques.

8/ L'impact direct sur nos jardins, la faune et la flore, la préservation de notre environnement.  
À Saugnac et Cambran, la rivière Le Luy héberge l'une des plus vieilles moules d'eau douce, un mollusque géant identifié comme la grande mulette, pour laquelle les scientifiques se passionnent et ont institué un plan national de sauvegarde. L'espèce, dont 80 % de la population vit en France, est particulièrement menacée.

9/ Si dans les années à venir nous constatons des dégradations sur nos immobiliers, fissures, mouvements de terrains, etc ... dues aux activités de forage, vous prenez en charge les réparations, les travaux ?

10/ Avoir des explications sur la façon dont vous procédez et qu'est ce que vous utilisez pour commencer les trous de forage.

11/ Un document a été retrouvé envoyé par la préfecture des Landes et adressé à Monsieur le Maire de Saint-Pandelon portant sur la concession de sel, une étude a été réalisée et il s'avère que la zone qui concerne nos habitations, zone verte sur l'étude, peut être affectée par des effondrements .... Ce document date de 1997 ! à cette époque un questionnement a été émis quant à la possibilité d'effondrements quant est il aujourd'hui en 2022, soit 25 ans après cette étude ?

Toute extraction importante de fluide souterrain (eau, pétrole, gaz) peut induire une sismicité induite voire des mouvements de sol de type affaissements de surface. Des affaissements ou mouvements de sol en surface. Des impacts sismiques (« séisme induit »).

### Bruit

Un forage peut être très bruyant.

Compte-tenu de tous ces éléments, nous, habitants de la route du moulin de campagne et à proximité immédiate du projet de forages, de la dangerosité qu'il en résulte, nous opposons à cette demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers présentée par la Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est sur la commune de Saint-Pandelon 40180.

Mr RODRIGUES / Mme SIMON  
420 route du moulin de Campagne

Mr et Mme RUBY  
435 route du moulin de Campagne

Mr LABASTE  
530 route du moulin de Campagne

Mme CLIGMAN  
550 route du moulin de Campagne

Mme CARBONEL  
600 route du moulin de Campagne

M et M<sup>me</sup> JEROME CAGNIAT  
250 chemin du Houren  
40180 St Rudefon



M. UBI  
Avenue du Houren



M et M<sup>me</sup> LABAT Christophe  
et Florence  
280 chemin du Houren  
40180 St Rudefon



M. JEROME et M. JEROME  
250 chemin du Houren  
40180 St Rudefon

PREFECTURE DES LANDES

16/11/97

DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DE LA RÉGLEMENTATION

Mont-de-Marsan, le

2ème BUREAU

D.D.E 40
20.10.97 004696

Page 101 n°

☎ : 05.58.06.58.00

LE PREFET DES LANDES

Dossier suivi par  
M. LAGUE

ML/PB - PANDELON

VRAB	Adjoint				
D.D.E	AMID	Prés. de	Prés.	Rep. S.	Indep.
D.D.E					
CO					
S.P.A.					
PROU72					
S.E.C					
S.H.					
S.U.E					☑
SUBSO					

Monsieur le MAIRE  
de SAINT-PANDELON

57/1152



Objet : Concession de sel de SAINT-PANDELON.

P.J. : 1.

Par lettre en date du 3 Décembre 1996 vous avez sollicité auprès de la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement à BORDEAUX certains renseignements relatifs à la concession des mines de sel gemme de SAINT-PANDELON accordée à la Compagnie Anonyme des Salines de DAX.

Une étude a été demandée au B.R.G.M., qui avait pour objectif de vous permettre d'adapter vos décisions en matière d'occupation des sols en fonction des périmètres pouvant être affectés par des effondrements.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, un exemplaire de celle-ci qui fait apparaître sur la cartographie jointe, la zone pouvant être affectée par les effondrements (zone verte).

Je vous précise que la DRIRE Aquitaine se tient à votre disposition afin de vous apporter toute information complémentaire dont vous souhaiteriez disposer.

LE PREFET,

*copie à Suif  
le 5 - 11*

Information :

Directeur Départemental  
de l'Équipement







MARMAYOU

Sondage n°991

S15

S14

PLAN D'EAU

Effondrement superficiel

en 1960

P11

P13

P10

Effondrem  
1966-198

P5

P6

HOUR